



Direction des Ressources Humaines France
13, avenue Paul Langevin
92359 Le Plessis Robinson Cedex

Téléphone : +33 (0)1 76 84 26 95
Fax : +33 (0)1 76 89 03 62

Le Plessis Robinson, le 11 juillet 2013,

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-joint l'édition 2013 de la lettre de transparence, qui vous permet de vous situer en termes de rémunération par rapport à l'ensemble de la population ETAM de Renault s.a.s.

Elle comprend trois parties :

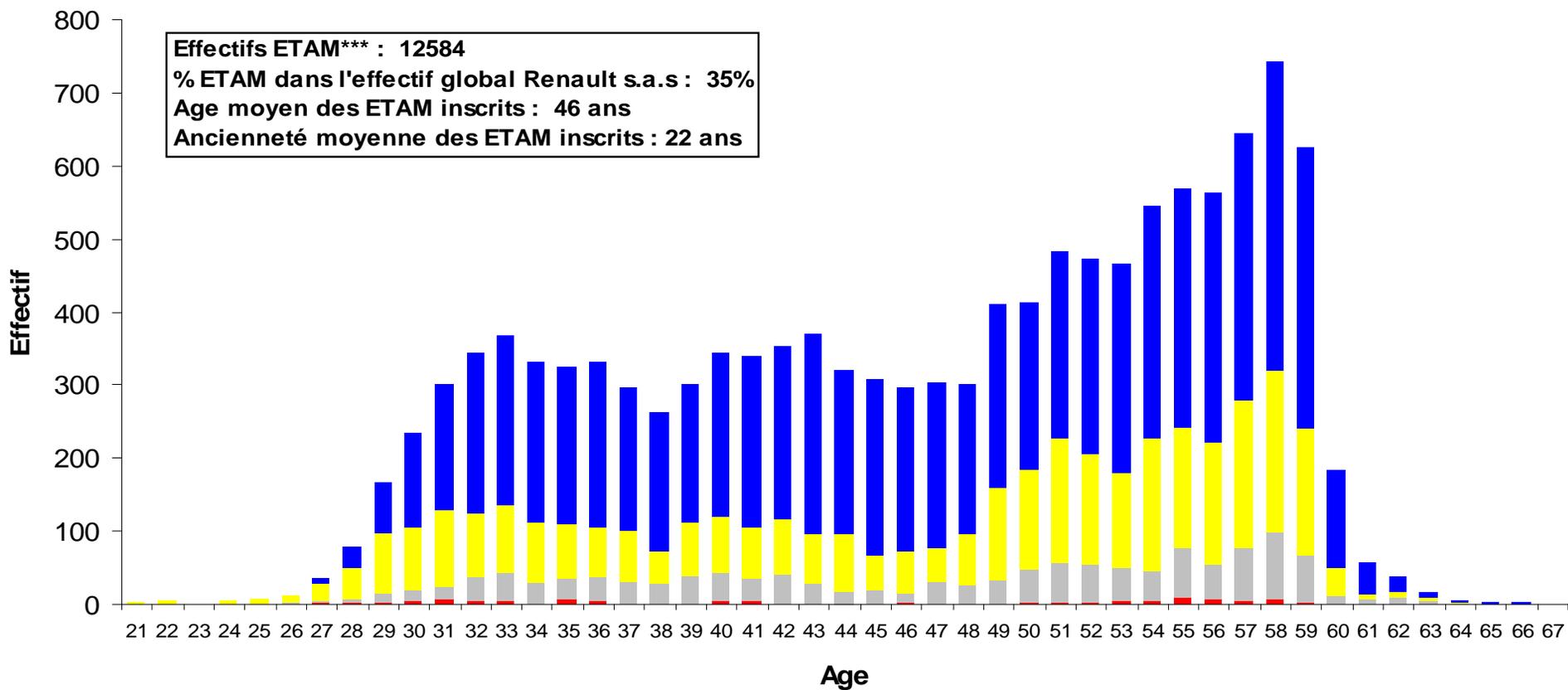
- Une description de la population des ETAM de Renault s.a.s. à fin 2012
- La rémunération des ETAM par niveau IUMM et son positionnement par rapport au marché général, après application de la politique salariale 2012.
- Les mesures salariales de l'année 2013.

Ces éléments viennent compléter les informations personnelles détaillées qui vous ont été communiquées en avril avec la 2^{ème} édition du BSI (Bilan Social Individuel).

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments respectueux.


Jean Aguilhon
Directeur des Ressources Humaines France

1. Pyramide des âges des ETAM* de Renault s.a.s au 31 décembre 2012, par niveau UIMM ** (toutes filières)



■ Niveau II Coef 180 à 210 ■ Niveau III Coef 220 à 250 ■ Niveau IV Coef 255 à 300 ■ Niveau V Coef 305 à 400

A noter en 2012 :

171 ETAM ont été promus au statut cadre.

112 APR (Agents de Production Renault) ont été promus au statut ETAM

* ETAM = Employés Techniciens Agents de Maîtrise

** UIMM = Union des Industries et Métiers de la Métallurgie (Convention Collective de Renault s.a.s.)

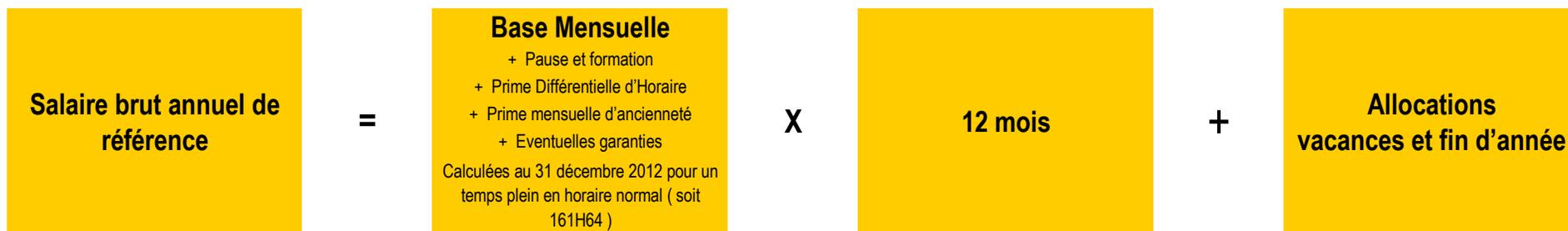
*** Effectifs inscrits CDI, qu'ils soient présents ou non, hors CASA (Cessation d'Activité des Salariés Agés)

2. Positionnement des rémunérations ETAM de Renault s.a.s

Vous trouverez votre salaire brut annuel de référence au 31/12/2012 dans votre bulletin de paie du mois de janvier 2013 sous la rubrique « Brut théorique An. 2012 ».

Celui-ci vous permettra de **comparer** votre rémunération en interne Renault.

Ce salaire brut annuel de référence est calculé de la manière suivante :



Ce salaire de référence est un salaire théorique qui :

- **est exprimé sur une base annuelle**, en intégrant les allocations semestrielles,
- **est reconstitué sur un travail à temps plein**, pour que les salariés à temps partiel puissent se comparer,
- **n'intègre pas les éléments de rémunération variable, liés au poste ou à l'horaire de travail**, car ces éléments impactent la rémunération de façon exceptionnelle ou temporaire, et peuvent soit s'y ajouter (heures supplémentaires, prime d'équipe, prime de nuit ou d'encadrement ...), soit la diminuer (périodes non travaillées...).

Ce salaire brut annuel de référence ne varie donc pas en fonction d'un changement de poste ou d'horaire.

2.1 Rémunération des ETAM de Renault s.a.s, par niveau UIMM

(Effectifs et salaires annuels bruts de référence au 31/12/2012).

Votre salaire annuel brut de référence au 31/12/2012 figurant sur votre bulletin de salaire de janvier 2013, sous la rubrique « Brut théorique An. 2012 », vous permet de vous positionner directement au sein de la population ETAM de Renault s.a.s. dans le tableau ci-dessous.

Ce positionnement doit néanmoins tenir compte de votre âge et de votre ancienneté dans l'entreprise.

Niveau UIMM	Coefficients	% de l'effectif	Age Moyen	Ancienneté moyenne	Salaire brut annuel de référence (en euros)			
					Moyenne	1 ^{er} décile *	Médiane**	9 ^{ème} décile ***
II	180 à 210	1%	45	22	28 740	25 253	28 792	32 045
III	220 à 250	10%	47	24	32 167	28 284	32 446	35 718
IV	255 à 275	10%	50	29	35 542	32 118	35 698	38 627
	285 à 300	17%	44	21	36 161	32 115	36 131	40 270
	Total niveau IV	27%	47	24	35 927	32 114	35 929	39 761
V	305	30%	42	18	38 267	34 420	38 279	42 085
	335 à 340	19%	48	24	43 589	40 539	43 500	46 716
	365 à 400	13%	53	30	49 966	45 798	49 311	55 095
	Total niveau V	62%	46	23	42 369	35 493	41 906	49 759

*Décile 1 = 10% des ETAM ont une rémunération inférieure à cette valeur et 90% une rémunération supérieure, pour le niveau UIMM/Coefficient considéré

**Médiane = 50% des ETAM ont une rémunération inférieure à cette valeur et 50% ont une rémunération supérieure, pour le niveau UIMM/Coefficient considéré

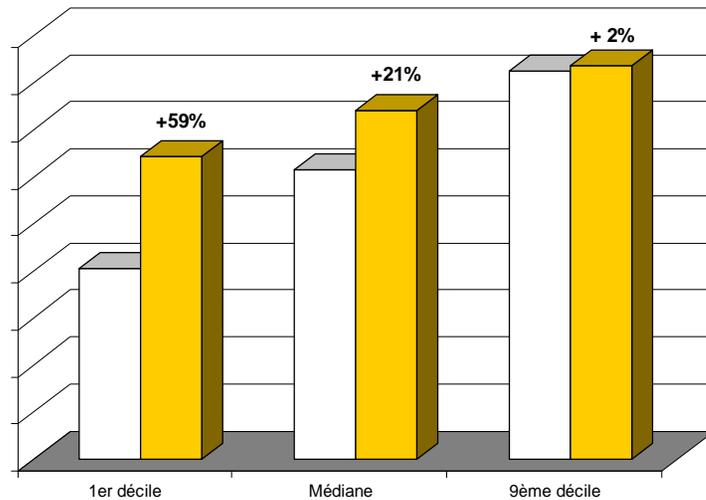
***Décile 9 = 90% des ETAM ont une rémunération inférieure à cette valeur et 10% une rémunération supérieure, pour le niveau UIMM/Coefficient considéré

Exemple : Dans le tableau ci-dessus, pour les coefficients 220-250 (niveau III), 10% de la population gagne moins de 28 284 € et 90% gagne plus (décile 1), 50% de la population gagne moins de 32 446 € et 50% gagne plus (médiane), 90% de la population gagne moins de 35 718 € et 10% gagne plus (décile 9).

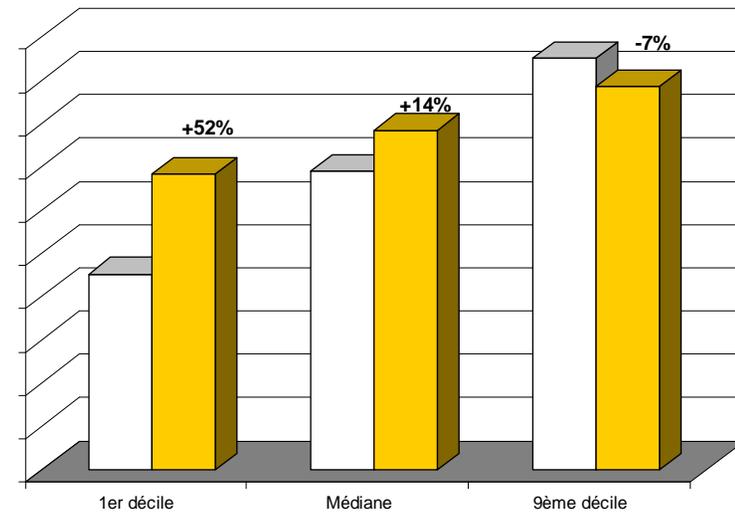
2.2 Positionnement des rémunérations 2012 des ETAM par rapport au marché général 2012

(Source Etude Hay Group 2012)

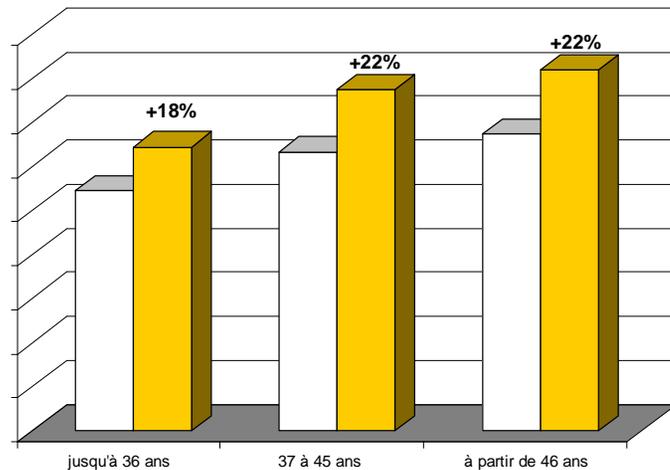
Salaires bruts annuels de référence 2012, hors intéressement et participation *



Salaires bruts annuels de référence 2012, avec intéressement et participation *



Détail par tranches d'âge de la médiane des salaires bruts annuels de référence 2012 hors intéressement et participation *



■ Renault

□ Marché général

Regroupe l'ensemble des entreprises du panel Hay (220 sociétés)

Hay = Cabinet d'enquête de rémunération à périmètre mondial

*Nous nous comparons aux entreprises du marché ayant un accord d'intéressement et/ou de participation

3. Les mesures salariales ETAM 2013 de Renault s.a.s. (période du 1/04/2013 au 31/03/2014)

En 2013, il n'y a pas eu d'augmentation générale des salaires ni d'augmentation individuelle.

Par ailleurs, dans le cadre de nos accords, une promotion* est accordée aux salariés inscrits dans les dispositifs particuliers suivants :

- Parcours accélérés pour accéder à la fonction de CUET : 65 passages de K225 à K 240 et K 240 à K 260
- CUET de la filière 611 : 10 passages du K260 au K285
- Jeunes techniciens supérieurs débutants (Bac \geq +2) : 5 passages du K 270 au K 285
- Etam à potentiel cadre : 13 salariés présentés en filière promotion cadre
- Etam accédant au statut cadre : 107 salariés

Toutes les mesures liées à l'ancienneté sont maintenues.

** sous réserve de validation des pré-requis.*